

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

# Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

## Bassin versant du ru de Nesles

### Compte-rendu n°28 de la réunion du 26 avril 2018

• <b>Lieu :</b>	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• <b>Maître d'ouvrage (MO) :</b>	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• <b>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :</b>	• <b>Maître d'œuvre (MOE)</b>
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 <a href="mailto:union-des-syndicats@griv.fr">union-des-syndicats@griv.fr</a>	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 <a href="mailto:gdaniel@ecaa02.fr">gdaniel@ecaa02.fr</a>
• <b>Contrôleur extérieur</b>	• <b>Coordonnateur SPS</b>
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• <b>Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques</b>	• <b>Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations</b>
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 <a href="mailto:direction@rvm-travauxpublics.com">direction@rvm-travauxpublics.com</a>	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 <a href="mailto:thierry@prat-paysages.fr">thierry@prat-paysages.fr</a>

## PROCHAINE REUNION LE 17 MAI 2018

### à 9h30 SUR SITE – RDV au Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 <a href="mailto:Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr">Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr</a>				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire			✓	✓
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Députée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Députée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – <a href="mailto:solenn.piot@valagglo.fr">solenn.piot@valagglo.fr</a>				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – <a href="mailto:cedric.maire@saur.com">cedric.maire@saur.com</a>				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujoly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur		✓		✓
LANGRENE Benjamin	06.73.93.32.37 <a href="mailto:rincenbtp.reims@orange.fr">rincenbtp.reims@orange.fr</a>		✓		✓
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – <a href="mailto:jean-paul.angers@civc.fr">jean-paul.angers@civc.fr</a>				✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - <a href="mailto:ifaramus@aisne.fr">ifaramus@aisne.fr</a>				✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - <a href="mailto:Anne.SIRON@hautsdefrance.fr">Anne.SIRON@hautsdefrance.fr</a>				✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- <a href="mailto:labourel.sabine@aesn.fr">labourel.sabine@aesn.fr</a>				✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - <a href="mailto:anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr">anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr</a>				✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry <a href="mailto:benedicte.greff@carct.fr">benedicte.greff@carct.fr</a>				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – <a href="mailto:earl.simon-legrand@wanadoo.fr">earl.simon-legrand@wanadoo.fr</a> 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne <a href="mailto:hpouzet@sgv-champagne.fr">hpouzet@sgv-champagne.fr</a>				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS <a href="mailto:rloiseau@moethennessy.com">rloiseau@moethennessy.com</a> – 06.07.35.04.92				✓
NAUDE Cyril	<a href="mailto:cnaude@moethennessy.com">cnaude@moethennessy.com</a>	✓			✓
DOYARD Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART <a href="mailto:pascal.doyard@free.fr">pascal.doyard@free.fr</a> - 06.80.31.97.16				✓
LERICHE François	Propriétaire et exploitant viticole				
LERICHE Nathalie	Propriétaire et exploitante viticole				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole	✓			✓
VERBEKE Patrice	Propriétaire et exploitant viticole	✓			✓
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35				✓
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				✓
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes <a href="mailto:plateaud@wanadoo.fr">plateaud@wanadoo.fr</a> – 06.81.52.45.07			✓	✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale <a href="mailto:dtouze@aisne.fr">dtouze@aisne.fr</a> M. Cyrille STORME : <a href="mailto:cstorme@aisne.fr">cstorme@aisne.fr</a> - 06.07.40.20.02				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM		✓		✓
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM <a href="mailto:methodes@rvm-travauxpublics.com">methodes@rvm-travauxpublics.com</a>		✓		✓
José BRAGA	Chef de chantier – RVM <a href="mailto:rvm-secteursud@orange.fr">rvm-secteursud@orange.fr</a>	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages				✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• **ADMINISTRATIF:**

Documents à transmettre :

EDITEUR > DESTINATAIRE

- Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuis

Val d'agglo – Urgent

Documents transmis :

- Arrêté municipal d'accès interdit aux bassins pris par la mairie de Nesles-la-Montagne
- Planning de RVM

• **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries à ce jour :

SUIVI DES INTEMPERIES - RÜ DE NESLES

ENTREPRISE RVM																																
2017	WE ET JOURS FERIES							Intemperies																							Total	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	2
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	0	
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	0
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	6	
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	7
																															16	
2018	WE ET JOURS FERIES							Intemperies																							Total	
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	10
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	17
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
																															27	

SUIVI DES JOURS TRAVAILLES ET D'INTEMPERIES- ENTREPRISE PRAT

2017	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé															Intempérie								Total	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
2018	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé															Intempérie								Total	
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





I- **EXECUTIONS DES TRAVAUX**

**TRAVAUX EN COURS**

- **Chemins en béton n°132 et 148.**

Bétonnage des chemins 132 et 148 terminé et le dépierreur 216 est posé.

**Le chemin sera réouvert à la circulation le 14 mai 2018.**



- **Dépierreur 217**

**Aménagement du talus parcelle BERTONI : Il reste à bétonner le fil d'eau en pied du talus enroché.**

L'ouvrage est prêt à être bétonné

**Prévu le 27 04 2018 – Le chemin sera réouvert le 21 mai 2018 à la circulation.**



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Chemin en béton 159 et Dépierreur 214**

Dépierreur 214 posé



Bétonnage du 159 en cours



Essai de portance réalisé par le contrôle extérieur – **en attente du rapport**

Points les plus faibles à 41 et 46 MPa

- **Ouvrages redents 149, 188, 150, 187, 151 dans la ravine :**

**Travaux terminés pour RVM.**

**Engazonnement des talus et plantations du lit à compter du 19 avril.**

**Les plantations d'hélophytes sont faites.**

Un rdv a été réalisé entre le président du SIVU et Mme LERICHE. Un accord a été trouvé. L'entreprise RVM et le syndicat va prendre en charge les travaux de remise en état via une réalisation des travaux par un prestataire.

**Les travaux de remise en état sont faits.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



**INSTRUCTIONS SUR LES TRAVAUX RESTANTS A FAIRE**

- **Chemin béton 136 :**

La réalisation du chemin béton aura lieu courant juin 2018. Un courrier va être envoyé aux exploitants viticoles pour les prévenir des dates d'intervention de RVM.

- **Fossé à redents 105**

L'emprise du fossé sera celle du fossé et accotement actuelle la jonction fossé-dépierreur-chemin sera à reprendre.

- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuys :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017 - **En attente de la convention.**

**Les ouvrages sont terminés – reste les finitions en terre et grave.**

- **Chemins 156, 133 et 176 en béton**



**Réalisation des chemins 159, 156, 138 et 176 en béton :**

Il apparait que le profil en long prévu en phase conception crée de nombreux problèmes d'accès aux rangs de vignes

Un aménagement va être fait au niveau du dégrilleur n°219 alimentant le bassin n°2.

Les grilles de cet ouvrage vont se situer à 60 cm sous le niveau du terrain naturel existant générant une marche de 60 cm pour accéder aux rangs de vignes.

MHCS accepte un aménagement de son accotement et d'un nivellement du terrain entre les rangs de vignes concernés pour permettre l'accès aux engins mécaniques.

**Après implantation sur site, vu ce jour, du profil en long, il est acté que les chemins gardent le profil en long initial pour assurer un cheminement gravitaire des eaux.**

Le talus enherbé de M. PUBLIER sera laissé en l'état et le chemin béton 176 sur les derniers mètres avant le lotissement sera fait manuellement car l'espacement entre les bornes de la parcelle du riverain et les vignes n'est que de 4 m.

**Le terrassement sera fait une journée en avance du coulage du béton.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Moine de vidange des bassins : (A faire)**

La mise à niveau des vannes pour calibrer le débit de fuite selon les calculs d'ANTEA est également à faire.

- **Suivi des ruissellements d'eau provenant du bois :**

Il apparait que l'apport d'eau provenant du bois et des terres agricoles est conséquent et non négligeable en apport dans le Ru de Nesles. Le maître d'ouvrage souhaite que ces eaux soient tamponnées préalablement au rejet dans le Ru.

Pour cela une jonction doit être faite entre le regard existant et l'ouvrage de dégrillage n°202 présent au pied du chemin n°112 pour dévier les eaux prioritairement vers le bassin n°2 avec une surverse vers la ravine en cas d'apport d'eau très important (cas durant la période hivernale).

- **Ouvrage n°147**



Le fossé à redents sera réalisé à 1 m du bord du chemin béton.

Les redents seront faits par le terrassement du fossé en escalier en suivant la pente du chemin. L'exutoire du fossé se fera par la réalisation d'un caniveau type CC2 qui se raccordera sur le fil d'eau du chemin béton.

- **Ouvrage n°186 :**



**Intervention du contrôle extérieur faite pour les pénétromètres – en attente du rapport.**

Reste à gérer le croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

A été acté le 25/01/2018 en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m<sup>3</sup>/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange.

**Mise en garde de VEOLIA :** Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **A faire RVM.**

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

**L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.**

**Un courrier de l'expert est arrivé au syndicat – des renseignements complémentaires lui ont été transmis.**

- **Bassins n°1 et 2 :**

Arrêté transmis par la commune. La pose des panneaux sera réalisée par le lot 2.

**Les panneaux sont commandés. Bon à tirer transmis et à modifier avec l'ajout de la mention « accès interdit » en plus de baignade interdite + n° d'arrêté.**

- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.  
 → Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

- **Ouvrage 190 :**

Travaux réalisés, reste le raccordement sur le dégrilleur (travaux à venir) et la pose de la tête de sécurité.

- **Ouvrage n°161 :**

Il reste à faire la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site avec le propriétaire du chemin d'exploitation.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrage 146 :**

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

**Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.**



- **Fossé à redents n°102 :**

Il est également proposé la réalisation des redents par la mise en place de matériaux de granulométrie 80/150 percolés au mortier.

**Le bétonnage des redents n'est plus envisagé et les redents renforcés par de plus gros blocs. Le maitre d'ouvrage attend la réalisation des plantations et une période de pluie pour voir l'efficacité dans le temps.**

**L'engazonnement des talus et les plantations sont prévus à compter du 19/04.**



- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierrés 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépierré + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépierré et rejet au réseau pluvial existant.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

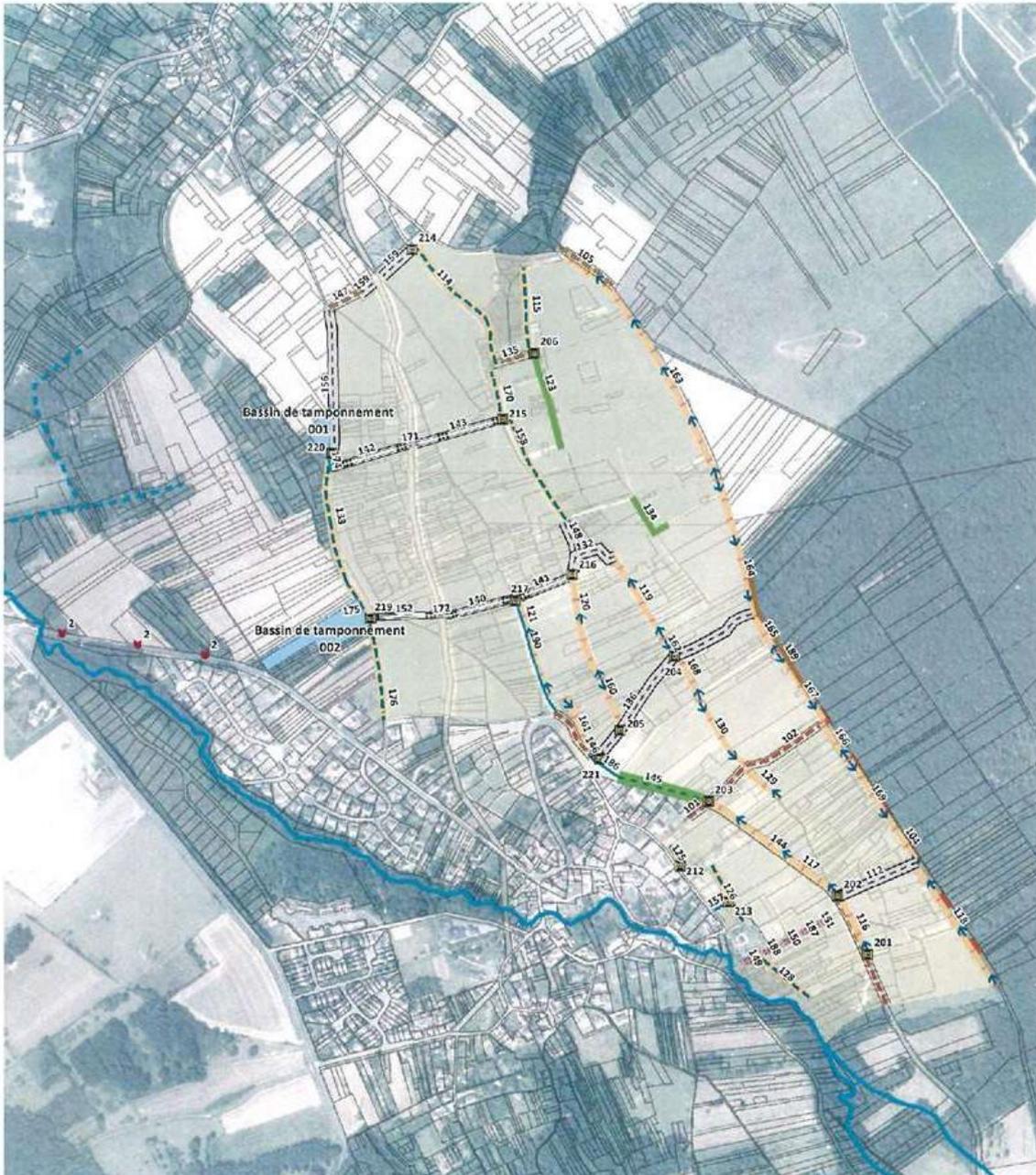


Région Hauts-de-France





Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles  
Maîtrise d'oeuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS  
PROJET

- Légende**
- Reprise entrée au champ
  - Avaloir déversiveux
  - Bassin de tamponnement
  - Fosse
  - Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
  - Chemin bétonne profilé
  - Chemin repotée V spécifique
  - Chemin repotée avec pente unique
  - Cratillon de souille enrochés
  - Fossé
  - Fossé - installation grands radents
  - Fossé - installation petits radents
  - Fossé à recent
  - Nouvelle enherbée
  - Renforcement ou lit par enpiéçement
  - Ru de Nesles
  - Ru de la Butte Elanone (intermittent)

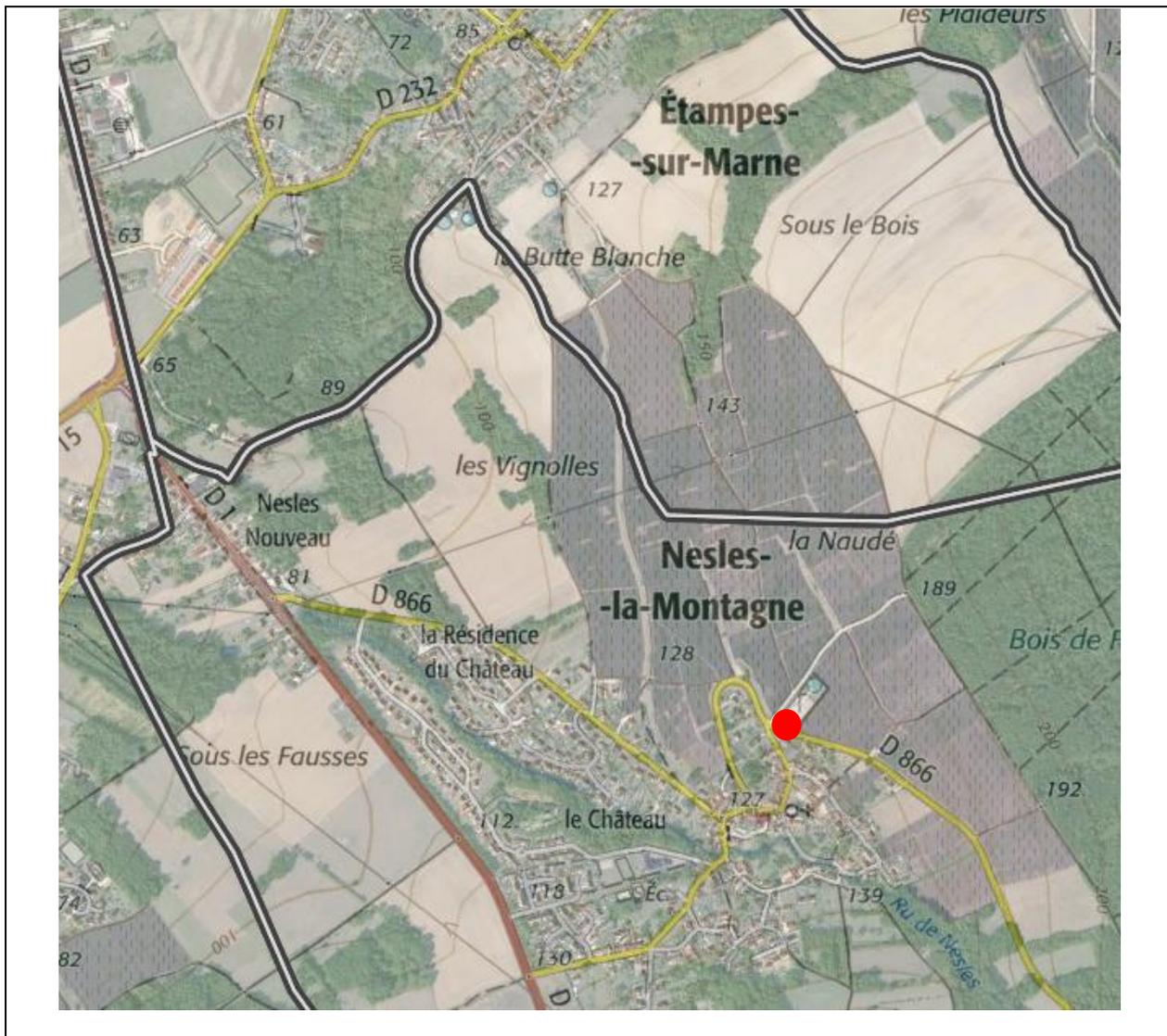
Echelle : 1:6 000



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 17 mai à 9h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

